



## Compte rendu - Conseil Participatif de Pont-Péan

**Date** : Mardi 25 mars 2025 - 20h00

**Lieu** : Salle du modulaire - Mairie de Pont-Péan

**Participants** : Isabelle, Patrice, Josie, Antoine, Armel, Pascal, Julien, Anthony, et Nadège

**Excusés** : Erwan, Cédric, Frédéric

### Ordre du jour :

1. **Budget participatif** (présentation des panneaux éducatifs du projet Hérissons, report Mini-Forêt, planning Spirale Biodiversité)
2. Retour sur la participation citoyenne **Nos Lieux Communs**
3. **Le projet artistique** : présentation du travail généré par IA, ouverture et besoin du projet autour de la réhabilitation du site du carreau de la Mine
4. **Appel à projet Biodiversité** - premiers travaux avec les associations naturalistes
5. **Mobilité** (animation à l'école, espace vélo agents/enseignants suite,...)
6. **Fin du mandat du conseil participatif** (Juin 2025)

---

## 1. Budget Participatif

La Mini-Forêt a finalement été reportée à la mi-octobre 2025, après deux tentatives de programmation et en raison d'un terrain impraticable à cause des fortes pluies du début d'année. Les plants ont été réceptionnés sous la serre des espaces verts.

Il reste à bien mobiliser l'agriculteur pour la préparation du terrain en juin et à reprogrammer l'action en fin d'année.

Le projet *Expo Hérisson* a bien avancé : les premiers retours du conseil participatif ont été intégrés, et l'ensemble du projet a reçu un avis favorable. Il reste à s'assurer de la pérennité du service *SOS Faune* de la Région Bretagne, ce qui a été validé.

La spirale à biodiversité fera l'objet d'une réflexion ce week-end pour son implantation, en lien avec le projet d'aménagement du parc du Midi, qui prévoit la création d'une mare temporaire. Pour rappel, le projet dispose d'un budget de 1 500 € pour l'investissement en pierre.

Le projet du Parc des Galibots se finalise samedi 29 mars, le conseil participatif tient à souligner une très bonne dynamique du collectif et une très belle réalisation.

---

## 2. Nos Lieux Communs

Un projet a été déposé par le collectif *Les Amis du Tellé*, qui regroupe environ 45 personnes. Ce projet ambitieux, d'intérêt général, vise l'adaptation du site aux inondations, sa renaturation et la création d'une aire de convivialité. Le comité de pilotage est composé d'un représentant du Comité des Fêtes et de trois habitants engagés.

Le dossier a été déposé et est consultable ici :

[Fabrique Citoyenne - Circuit Naturel du Tellé](#)

Le prochain rendez-vous est prévu à la métropole le 5 mai pour un comité de suivi de l'appel à projets, en premier lieu avec les élus.

---

## 3. Le Projet Artistique

De nombreuses idées ont émergé du conseil participatif. Cependant, le format des rencontres et des séances de travail du conseil ne se prête pas à la mise en place d'un projet collaboratif. Il est donc recommandé que ce projet prenne vie autrement, via un collectif de travail ou une association.

---

## 4. Appel à projets Biodiversité

La commune participe à un appel à projets pour la réalisation d'un *Atlas de la biodiversité*, en collaboration avec Laillé, Bruz et Orgères. Ce projet, déposé le vendredi 7 mars dernier, inclut également des ambitions d'investissement en faveur de la biodiversité, avec :

- L'installation d'un refuge LPO sur le site de la Mine,
- La création d'une mini-forêt à côté du City Stade,
- L'aménagement d'une mare temporaire au parc du Midi,
- L'acquisition d'une barre de fauche pour une gestion différenciée des espaces verts.

Ces projets ont reçu une lettre de recommandation des associations naturalistes (LPO, Bretagne Vivante, Groupe Mammalogique de Bretagne, GRETIA, Bureau d'étude IAO SENN).

La validation de Rennes Métropole et de la Région Bretagne a déjà été obtenue. Il ne reste plus qu'à obtenir celle de l'Europe pour lancer les projets et bénéficier des 60 % de subventions promises sur les investissements. Une demande de subvention complémentaire a également été déposée auprès de l'OFB pour financer l'Atlas.

---

## 5. Mobilité

Nous sommes toujours en attente du retour des services de voirie de Rennes Métropole sur la feuille de route Mobilité travaillée en 2024. Plusieurs sujets sont en suspens :

- La réfection de la voie partagée sur la route de Nantes,
- L'amélioration de la sécurité au carrefour Rivaudière/Cave Donjean,
- La continuité de l'axe sud de la voie partagée,
- La poursuite de la piste cyclable sur la RD 36 en direction de Saint-Erblon,
- Une alternative sécurisée pour le passage des scolaires sur la RD 36 en direction de Bruz.

Concernant l'école, une feuille de travaux a été élaborée pour 2025, avec les aménagements suivants :

- Création d'un abri pour l'espace vélo des enseignantes et des agents,
- Déplacement du portique trottinettes dans le garage à vélos,
- Amélioration des portiques vélos,
- Installation de nouveaux portiques pour les agents de la cantine.

La proposition de financement d'une **animation à la sécurité routière à l'école** par le fond d'initiative citoyen a été validée par les membres du Conseil Participatif.

Cette animation sera réalisée par l'association Roazhon Mobility **le vendredi 2 mai 2025 pour les classes de CE, elle est cofinancé par l'école. Le montant accordé est de 300€**

Elle consiste à une journée entière dédiée à la pratique du vélo en sécurité, avec théorie le matin et pratique l'après midi. 2 bénévoles sont recherchés chez les associations de Véloxygène et Rayons d'action

---

## **6. Fin du Mandat du Conseil Participatif**

Le mandat du conseil participatif prendra fin en juin 2025. Ses membres ont exprimé le souhait de rester informés sur les derniers projets du *Budget Participatif*.

Ils souhaitent également mener un travail de retour d'expérience sur la démocratie locale à Pont-Péan, sous la forme d'un reportage ou d'une action de communication visant à valoriser les démarches de démocratie participative. Ce travail pourrait constituer un héritage et encourager la prochaine équipe municipale à poursuivre ces actions.

Le conseil participatif pourrait ainsi définir les messages clés à transmettre. De son côté, la municipalité devra se positionner sur la mise en œuvre d'une captation vidéo avant la période de réserve électorale (octobre 2025).

## **Prochain et dernier rendez-vous**

Le Mardi 10 juin à 20H00 pour un moment de debrief critique et convivial